

SASU « AB ARCHITECTECTE »
47, avenue Pierre Sémard
84000 AVIGNON
RCS AVIGNON 825 184 112

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

L'an deux mille vingt- quatre, le trente juillet, à 14 heures,

L'associé unique de la société « AB ARCHITECTECTE », société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1.000 €, dont le siège est 47, avenue Pierre Sémard à AVIGNON, immatriculée au Registre du commerce sous le n° AVIGNON 825 184 112, a tenu la présente assemblée.

La séance est présidée par M. Abdelaziz BOUGUEROUA, président de la société

Total des actions représentées : 100 actions sur 100.

Le Président déclare que l'assemblée est valablement constituée et peut donc délibérer. Il rappelle l'ordre du jour suivant :

- - Modification de l'objet social
- - Transfert du siège social à compter du 01/06/2024
- - Modifications corrélatives des statuts

Les résolutions suivantes sont successivement mises aux voix :

1ère résolution

La collectivité des actionnaires décide de modifier l'objet social « profession architecture et d'urbanisme et en particulier de la fonction de maître d'œuvre ou toutes missions se rapportant à l'acte de bâtir et à l'aménagement de l'espace ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2ème résolution

En conséquence la résolution 1 qui précède, l'article 2 (objet) des statuts va être modifié.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

3ème résolution

La collectivité des actionnaires décide de transférer le siège social à l'adresse suivante :
47, avenue Pierre Sémard - 84000 AVIGNON

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

5ème résolution

En conséquence de ce qui précède, l'article 4 (siège social) des statuts va être modifié.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique.

Abdelaziz BOUGUEROUA

